

L'assurance transport et exposition de vos œuvres d'art

A nous retourner par courrier : Henner IA 35 rue du Pont 92200 Neuilly sur Seine
ou par mail : lpaillet@henner.fr 48h avant le transport
de vos œuvres accompagné des photos ainsi que la photocopie recto-verso de votre
carte d'adhérent à la Maison des Artistes

Mme/M. :
Votre nom d'artiste :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° de téléphone : Email :

Votre N° d'ordre de la Maison des artistes :
.....

TRANSPORT DE VOS ŒUVRES : DATES ET LIEUX

Lieu de départ : Lieu de retour :
Date du transport aller :/...../..... Date transport retour :/...../.....

Transport pour propre compte : OUI NON
(véhicule personnel, prêté, loué...)

Transport public (transporteur...) :
OUI NON

EXPOSITION DE VOS ŒUVRES

Date de l'exposition : du/...../..... au/...../.....
Lieu de l'exposition :
Nom de l'organisateur de l'exposition :
(mairie, galerie, association...)

Moyens de protection mis en place :

- Gardiennage 24h/24h
- Alarmes /Protection électronique
- Surveillance
active/permanente/rapprochée

Vos œuvres ont-elles été OUI NON expertisées ?

Photos à joindre obligatoirement	Nature de l'œuvre (peinture, sculpture, gravure, céramique, tapisserie, ...)	Nom de l'œuvre	Description de l'œuvre Taille / Poids (pour les sculptures et œuvres volumineuses)	Valeur en €
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
Soit un total de :				€

Prime minimum (pour une durée de 1 mois en France) : 110,90 € TTC

Montant total de la prime : total des œuvres..... x 0,35% =HT + 35,90 € taxes attentat et frais

=.....TTC

Déclaration du risque Le Proposant atteste que les déclarations ci-dessus sont, à sa connaissance, conformes à la vérité. Toute inexactitude ou réticence dans ses déclarations est susceptible d'entraîner les sanctions prévues par les articles L. 113-8 (nullité du contrat pour réticence ou fausse déclaration intentionnelle) et L. 113-9 (réduction proportionnelle de l'indemnité en cas d'omission ou d'inexactitude sans mauvaise foi) du Code des assurances.

Informations nominatives Le Proposant dispose, auprès du siège social de l'Assureur, d'un droit d'accès pour communication ou rectification de toutes informations le concernant et figurant sur tout fichier à l'usage des sociétés d'assurances, de leurs mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés.

Fait à _____, le _____

Le Proposant,